

Feuille annexe au dossier d'inscription
Séjours adolescents 13-16 ans - CC2V
(à remplir en lettres capitales) – 2022

ENFANT

Nom : Prénom :

Commune :

PERIODES D'INSCRIPTION

2 séjours maximum par adolescent

JUILLET

AOÛT

Semaine A - Du 08/07 au 15/07
(soit 8 jours) - *Séjour Chantier Jeunes*

Semaine C - Du 02/08 au 11/08
(soit 10 jours) *Séjour Chalet dans les Vosges*

Semaine B - Du 20/07 au 28/07
(soit 9 jours) *Séjour sommets d'Auvergne*

Semaine D - Du 16/08 au 23/08
(soit 8 jours) *Séjour Cancale en Bretagne*

↳ **Séjours limités à 15 participants**

TRANSPORT

↳ Les départs et les retours des séjours pour les 13/16 ans se font au centre administratif de la CC2V. Déplacement en mini-bus

AUTORISATION PARENTALE

L'enfant est-il autorisé à rentrer seul le soir au retour du séjour Oui Non
Autorisation de transporter mon enfant vers un cabinet médical lors des séjours Oui Non

Je soussigné(e), responsable de l'enfant, autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant au retour du séjour :

Nom et prénom des personnes autorisées (indiquer 3 personnes au maximum)		
1 -	2 -	3 -

Les personnes désignées doivent être munies d'une pièce d'identité.

MODIFICATIONS (ne pas tenir compte de cette question lors de la première inscription)

Y a-t-il eu des changements de situation (problème de santé de l'enfant, problèmes familiaux...) depuis la dernière inscription de votre enfant dans nos Accueils de Loisirs ? Oui Non

Si oui, lesquels :

.....
.....
.....
.....

Participation financière de la famille

Partie financière
à remplir
par la CC2V

Justificatif présenté :

avis d'imposition 2021 **revenus année 2020**

autres (préciser) :

* Ressources mensuelles :
(Total des salaires et assimilés)
12 mois

* Pension alimentaire perçue
(si paiement d'une pension alimentaire, déduire le montant mensuel)

TOTAL

* Nombre d'enfants à charge

:

* Taux d'effort (selon le nombre d'enfants à charge)

: %

Calcul du prix horaire

(Total des ressources) x (Taux d'effort en %) / 8

..... x / 8 = ⁽¹⁾ €

Calcul du tarif : (prix horaire⁽¹⁾ x nombre d'heures)

Semaine A ⇒ x 80 = €

Semaine B ⇒ x 90 = €

TOTAL SEMAINES EN JUILLET

Semaine C ⇒ x 100 = €

Semaine D ⇒ x 80 = €

TOTAL SEMAINES EN AOÛT

L'accueil comprend les activités, le goûter, le repas, le transport et l'hébergement

Participation familiale totale (juillet + août)

Je m'engage à régler la somme de € qui me sera facturée

*Paiement par chèque bancaire, espèces au Pôle enfance Jeunesse ou par carte bancaire via le portail famille après réception de la facture.

Fait à le



Signature

Le Président de la Communauté de communes des Deux Vallées sis à 9 rue du Maréchal Juin – 60150 THOUROTTE a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à réalisation du traitement : inscription en accueil de loisirs et paiement.

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données ne sont destinées qu'à la Communauté de communes des Deux Vallées et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée de 3 ans à compter de leur inactivité.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter juridique@cc2v.fr / Service juridique 9 rue du maréchal Juin 60150 THOUROTTE. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.